

## Ministère des Transports du Québec

### PROJET TURCOT – PLAN DE RÉHABILITATION DES TERRAINS SECTEUR DE LA VÉRENDRYE

Cet avis est publié pour inviter la population à assister à une assemblée publique d'information sur le plan de réhabilitation des terrains du secteur De La Vérendrye. Le secteur concerné est situé dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, le long de l'autoroute 15 depuis la rive nord du canal de Lachine jusqu'au canal de l'Aqueduc. Le projet Turcot implique la réhabilitation de terrains, ainsi que la gestion de matériaux, de démantèlement de matières résiduelles, de sols et d'eau, dans le respect des lois et règlements en matière d'environnement.

#### Contexte

Dans le cadre du projet Turcot, le ministère des Transports du Québec (MTQ) reconstruira l'échangeur Turcot et une partie des autoroutes 20 et 15 incluant le pont passant au-dessus du canal de Lachine. Il reconstruira aussi l'échangeur De La Vérendrye ainsi que des sections de plusieurs liens locaux du secteur, notamment l'axe des rues Saint-Rémi et Laurendeau ainsi qu'une partie du boulevard De La Vérendrye.

#### Gestion des sols contaminés

Les terrains qui font l'objet du plan de réhabilitation ont été l'hôte d'activités historiques diverses ayant entraîné la contamination des sols. De plus, des activités de remblayage au cours du siècle dernier ont laissé sur les lieux des matières résiduelles diverses. La contamination présente découlant de ces activités est principalement concernée par les métaux, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les hydrocarbures pétroliers et les matières résiduelles.

Les sols contaminés par les hydrocarbures pétroliers sur l'ensemble de la propriété seront excavés et éliminés dans des sites autorisés ou traités sur place. Pour les autres contaminants trouvés, le MTQ a retenu l'approche de gestion des sols basée sur les conclusions d'une évaluation des risques toxicologiques et écotoxicologiques, et des impacts sur l'eau souterraine. Dans cette approche reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les sols contaminés et les matières résiduelles non dangereuses sont laissés en place et sont recouverts de matériaux propres.

Ces mesures d'atténuation font en sorte que les risques pour la santé humaine et l'environnement sont acceptables.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION**  
Le mercredi 28 mars 2012, à compter de 19 h  
Centre Récréatif, Culturel et Sportif (C.R.C.S.) St-Zotique  
75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier, Montréal

Pour participer, veuillez vous inscrire en téléphonant au 514 873-3838, poste 2100.

#### Documentation

La documentation concernant le plan de réhabilitation du secteur De La Vérendrye à Montréal peut être consultée à l'adresse suivante : Ministère des Transports du Québec, 500, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 13.70, Montréal.

Le 7 mars 2012

Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2, art. 31.55).